

Robert de Kerromp et son successeur dans leurs rapports avec les attournés de la ville et dans les nombreux voyages qu'ils effectuèrent alors, à Paris et à Nancy, principalement, pour défendre les intérêts communaux pendant cette période troublée du xve siècle. C'est une belle page de l'histoire municipale et administrative de la Ville de Compiègne que nous connaissons mieux maintenant, grâce aux patientes recherches de notre érudit collègue.

\*\*

M. Desmaret présente ensuite les plans exécutés en vue de la restauration du cloître de l'abbaye Saint-Corneille, de Compiègne, qu'il avait exposés au dernier Salon des Artistes français, à Paris.

Ces dessins, dus à la plume de notre collègue, représentent les bâtiments claustraux dans leur état lamentable actuel, mais aussi dans leur état de restauration probable.

Cette reconstitution fait le plus grand honneur au talent professionnel de M. Desmaret, qui a reçu, à cette occasion, les vives félicitations de ses collègues.

Mais, pour que ce projet de restauration puisse s'effectuer et pour que ce magnifique monument d'art, autour duquel s'est déroulée toute l'histoire de notre vieille cité, puisse recevoir un jour les belles collections du Musée Vivenel, il faudrait que l'Administration municipale se préoccupât davantage de cette question et fasse tous ses efforts pour recueillir les fonds qui seraient nécessaires à cette restauration.

Les Compiégnois pourraient alors être fiers de l'œuvre accomplie, car ce vénérable monument, où repose l'âme de la cité, serait alors le rendez-vous de tous les touristes qui aiment revoir les curieux vestiges du temps passé.

Dans cette harmonie de souvenirs, qui font si vivante la visite de Compiègne, l'austère et antique voix de Saint-Corneille ne doit pas rester plus longtemps muette et dédaignée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h. 25.

\*\*

A 15 h. 30 s'est tenue une deuxième Assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Chevallier.

Les modifications aux statuts de notre Société, ainsi que le projet de règlement intérieur ont été approuvés à l'unanimité après une discussion des plus courtoises.

MM. Panthou et Hémery ont été désignés pour mener à bien l'acceptation de ces nouveaux règlements par l'Administration ministérielle.

La séance est levée à 16 h. 30.

\*\*

Ordre du jour de la prochaine séance, qui aura lieu le jeudi 27 octobre, à 14 h., à l'Hôtel de Ville de Compiègne :

Présentations et communications du Secrétaire.

Dr OZANNE. — La Maladrerie St-Lazare à Compiègne.

M. BARRÉ. — Une Famille de Tabellions royaux à Compiègne (*suite*).

M. l'Abbé SAINCIR. — Notre-Dame-des-Vignes de Soissons (750-1791) (*suite*).

M. HÉMERY. — Nouvelles découvertes de l'Age du Bronze aux environs de Compiègne.

M. J. MOURICHON. — Présentation d'un Plan inédit de Compiègne (1692).